

Sécurité psychologique : bâtir la confiance dans son équipe

Durée: 0,5 jour

Public cible: Gestionnaire|Professionnel RH

À qui s'adresse cette formation ?

Gestionnaires ou employés ayant des responsabilités de coordination (chargés de projet, coordinateurs, conseillers, etc.).

Objectifs de la formation

- Reconnaître le concept et la valeur de la sécurité psychologique dans un contexte de gestion et de prévention des risques psychosociaux.
- Identifier les facteurs organisationnels et managériaux favorisant un climat de travail psychologiquement sécuritaire.
- Mesurer le niveau de sécurité psychologique actuel de leur milieu de travail ou de leur équipe.
- Comprendre le rôle des gestionnaires dans la prévention des risques psychosociaux, en cohérence avec les exigences de la Loi 27.
- Appliquer des mesures et des techniques concrètes pour bâtir et maintenir un milieu de travail psychologiquement sain et sécuritaire.

Description sommaire

De nos jours, le bien-être des employés est un élément primordial pour optimiser le potentiel de chacun. Au-delà des tâches, des outils technologiques et des conditions de travail, les organisations doivent désormais porter une attention particulière aux facteurs humains et au climat psychosocial, notamment dans le contexte des nouvelles obligations liées à la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (Loi 27). La sécurité psychologique constitue un levier essentiel pour prévenir les risques psychosociaux, favoriser l'expression des enjeux vécus par les équipes et soutenir un milieu de travail sain, respectueux et performant. Qu'est-ce que la sécurité psychologique? Comment en évaluer le niveau au sein d'une équipe? Et surtout, comment les gestionnaires peuvent-ils agir concrètement pour créer un environnement psychologiquement sûr, conforme aux bonnes pratiques

de gestion et aux exigences légales actuelles? Cette formation permet de répondre à ces questions et d'outiller les participant·e·s afin de mettre en place des actions concrètes favorisant la prévention des risques psychosociaux, la confiance et l'engagement des équipes.

Contenu du plan de cours

Le concept de sécurité psychologique

- Définition du concept de sécurité psychologique.
- Les composantes de la sécurité psychologique.
- Les quatre étapes pour atteindre la sécurité psychologique d'une équipe.

La distinction entre les concepts de sécurité psychologique et de la confiance.

- Les types de confiance.
- Pistes de solution pour améliorer le niveau de confiance.

Évaluation et pistes de solutions pour atteindre la sécurité psychologique de votre équipe.

- Évaluation du niveau de sécurité psychologique de votre équipe.
- Identification des pistes de solution pour mettre en place un environnement de travail psychologiquement sain et sûr.

Établissement de votre plan d'action.

Approche et méthode pédagogique

- Exposés interactifs permettant de comprendre les concepts clés de la sécurité psychologique et de la confiance en équipe.
- Réflexions individuelles et activités d'autoévaluation pour prendre conscience de ses pratiques et de leur impact sur le climat d'équipe.
-

Échanges en groupe et discussions dirigées favorisant le partage d'expériences et l'apprentissage collectif.

- Démonstrations et présentation d'outils concrets pour instaurer un climat de confiance et encourager l'expression sécuritaire.
- Mises en situation, études de cas et exemples pratiques permettant d'appliquer les stratégies dans des contextes réels.

Recommandations

- Réfléchir à des situations réelles où la confiance est fragile dans votre équipe Identifier des comportements observés (ex. : interruption, silence, crainte de se tromper)
- Clarifier vos objectifs personnels (ex. : améliorer la parole en réunion, gérer les erreurs autrement)

Accréditations

Formation reconnue par le **CRHA**.

Numéro de préapprobation : **5929**.